

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE TRAVAIL, DE LA FAMILLE
ET DE LA SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CAR-
RIERES ADMINISTRATIVES.

DECRET N° 96-343 du 29 Juillet 1996
/MT-SS - DGFP - DGCA - SAV.
portant inscription au tableau d'avance-
ment au titre de l'année 1991 des Profes-
seurs de lycée des cadres de la catégorie
A, hiérarchie I des Services Sociaux
(Enseignement) et dressant la liste des
Fonctionnaires de ces mêmes Cadres
avançant à l'ancienneté à trois (3) ans
en 1991. MIKATSIINDILA Grégoire.

/ LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992;
(/u la loi n° 024/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du
Statut Général de la Fonction Publique;
(/u le décret n° 62/130/MP du 9 Mai 1962, fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 64/165 du 22 Mai 1964, fixant le Statut commun
des cadres de l'Enseignement;
(/u le décret n° 65/170/FP - BE du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des Fonctionnaires;
(/u le décret n° 67/304/MT-DGT - BE du 30 Septembre 1967, modi-
fiant le tableau hiérarchique des cadres/A de l'Enseignement Secon-
daire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et
21 du décret n° 64 - 165 du 22 Mai 1964, fixant le Statut commun des
cadres de l'Enseignement;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant
les échelonnements hiérarchiques des Fonctionnaires;
(/u le décret n° 75/769 du 23 Décembre 1974 portant suspension des
effets financiers de la mise à disposition d'un fonctionnaire, avec recla-
sation dans une nouvelle situation administrative ou de toute autre promotion
(/u le décret n° 75/257 du 22 Janvier 1975, portant nomination du Secré-
taire Général du Gouvernement et des révisions de situa-
tions de fonctionnaires;
(/u le décret n° 75/26 du 22 Janvier 1975, portant nomination des Membres
du Gouvernement;
(/u le décret n° 75/315 du 23 Juin 1975, portant nomination des Ministres
Présidents;
(/u le décret n° 75/42 du 22 Janvier 1975, portant nomination des Ministres
Délégués/Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 75/32 du 23 Janvier 1975, portant organisation des
instituts de formation;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 15 Juin 1958, fixant le règlement
sur la solde des Fonctionnaires;
(/u le Procès Verbal de la Commission Administrative paritaire
d'avancement réunie à Brazzaville le 23 Mars 1992;
(/u la Lettre n° 1566 du 5 Octobre 1994 du Premier Ministre, Chef du
Gouvernement.

/ D E C R E T E /

Article 1er : Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1991 les Professeurs de Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Enseignement) dont les noms suivent :

POUR LE 2^e ECHELON

A DEUX (2) ANS

MIKATSINDILA Gregoire, en service à Brazzaville

Pour le 3^e échelon

A deux (2) ans

BAVOUKININA Jean Pierre, en service à Brazzaville
BENDO Emile Jacques, en service à Kinkala
BIKOUEDI-MPASSI Victor, en service à Kinkala
BITSINDOU Bertin, en service à Dolisie
BITSOUA Prosper, en service à Brazzaville
GAMBA Nazaire, en service à Dolisie
PETE-A-NGONO, en service à Dolisie
TCHICAYA Adolphe, en service à Brazzaville
GASSAI Pierre Corentin, en service à Brazzaville
GOYO Ange Thomas, en service à Dolisie
KANGAKI Honoré, en service à Boundji
KOUMBA Auguste, en service à Brazzaville
MABOUNDA Jonas, en service à Dolisie
MABOTO Félix, en service à Dolisie
MAKINGA née BOUYA Cathérine, en service à Pointe-Noire
MAKOUMBOU Jean, en service à Dolisie
MALOULOU Prosper, en service à Dolisie
MAMINA Emmanuel, en service à Dolisie
MAPITY Ferdinand, en service à MOUYONDZI
MASSIALA Simon, en service à Dolisie
MASSINI Noël, en service à Brazzaville
MASSOUKOU Gabriel, en service au Kouilou
MATSOUMBOU Antoine, en service à Brazzaville
MBANI Florent, en service à MOUYONDZI
MBANZULU Zéphirin, en service à Brazzaville
MIKEMO Prosper, en service à Brazzaville
MOUANGA Etienne, en stage à l'ENAM Brazzaville
MOUBOU Valentin, en service à Brazzaville
MOUZIKA André Rodrigue, en service à Brazzaville
MPASSI Daniel II, en service à MOUYONDZI
OLONGA Alphonse, en service au Kouilou
BOUNKANI MPEO Jean Baptiste, en service à Brazzaville
NITOU Daniel, en service à Kinkala
NGOMA François, en service à Brazzaville
NGOULOU Daniel Flavien, en service à Dolisie
ORAME-BALAKILA, en service à Brazzaville
ONGOLI Pierre, en service à Brazzaville
OTSIELE Antoine, en service à Brazzaville
KONDJO Marc Luc, en service à Brazzaville
NDOUENGA André, en service à Brazzaville
NGOUILLOU Lié Marcel, en service à Brazzaville
TCHICAYA née BIKOUMA Thérèse, en service à Brazzaville
SIETHENGUE Victor Cherry, en service à Dolisie
YOULOU Patrice Martial, en service à Brazzaville

A TRENTE (30) MOIS

ASSAGA (Gaspard) en service à Pointe-Noire
BOUKAKA Philippe, -"- à D/ville
BOUKAKA Daniel, en -"- -"- -"
KODIA Zacharie Adrien, en service à D/ville
KOSSA Maurice, en service à D/ville
LOUNDALA Jean Robert, en service à Dolisie
MABIALA KIMPOLO Gaspard, en service à Pointe-Noire
MABIKA MARTIN, en service à au Pool
MAFINA MAHOUGOU Emmanuel, en service à D/ville
MAFOUKILA René, en service à Dolisie
MATETE NKONDO Albert, en service au Kouilou
MBANGA Dominique, en service à Pointe-Noire
MIKEMO née OFOUONENE Jeanne, en service à D/ville
MIKOUNGUI Benjamin, en service à D/ville
MIMBALOU FRANÇOIS, en service à Imfondé
MOUANDA Julien, en service à D/ville
MOUSSAKANDA Alphonse, en service à Dolisie
NGOMA Sylvain, en service à D/ville
NZIKOU Antoine, en service à D/ville
TENDLET BENEOS, en service à D/ville
NGOULOUBI FULBERT, en service à D/ville

ARTICLE 2.-Avancement en conséquence à l'ancienneté à trois (3) ans.

POUR LE 2° ECHELON

MABIKA (Bernard) en service à Brazzaville
MIETTE née FOTCHIKA Ambroisine, en service à Dolisie
NGATALI Marcel, en service à D/ville
NSIMBA MOUTETE Jean, en service à D/ville

POUR LE 3° ECHELON

ELENGA Jean Pierre, en service à Brazzaville
FOUTOU Robert, en service à Pointe-Noire
SOUNDOU Justin, en service à D/ville
ILEHOU Jean Pierre, en service à Owando
INARI Félix, en service à Makoua
LIBOUTA Jean-Marie, en service à Mossaka
LOUAMBA née KONONGO MOUTINOU Marianne, en service à D/ville
MUNSINGISA-KINENGUE Dénise, en service à D/ville
MDOSSI Henri Fidèle, en service à D/ville
DAYINA née BONAZEBI Philomène, en service à D/ville
OFOUNGOU Ludovic, en service à D/ville
NKOUNKOU Pierre Raphaël Nadège, en service à D/ville

.... /

~~ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-~~

Brazzaville, le 29 Juillet 1996

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,

Le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique et de la Sécurité Sociale,

Général Jacques Joachim YHOMBY OPANGO.

Professeur Anaclet TSONAMETET.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Recherche Scientifique et Tech-
nologique, chargé de l'Enseignement
Technique,

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de
l'Economie et des Finances, chargé du budget
et de la Coördination des Régies,

Luc Daniel Adamo MATEETA.

Martial de Paul IKOUNGA.

AMPLIATIONS :

JCRC	1
DGFP/DGCA	2
DGFP/DST	1
D.G.D.	2
D.G.C.F.	2
DPAA/SP.	5
INTERESSES	57
DOSSIERS	114
SGG/EC	2